



ENERGIE

1to1 energy professional classic

Clients avec raccordement sur le réseau MT ou BT, énergie fournie \geq 100 000 kWh et/ou puissance \geq 50 kW, dispositif d'établissement de la courbe de charge ou de mesure de la puissance

Descriptif

Le produit 1to1 energy professional classic s'adresse à tous les clients disposant d'un point de fourniture sur le réseau MT (16kV) ou BT (0,4 kV), et pour lesquels l'énergie fournie est supérieure ou égale à 100'000 kWh et/ou la puissance fournie est supérieure ou égale à 50 kW.

Sous-produits et éléments de prix

(Données arrondies pour les prix avec TVA 8% incluse)

Valable dès le 01.01.2011

Energie	excl.	incl.
	TVA	TVA
Prix de l'énergie HT (ct./kWh)	10,30	11,10
Prix de l'énergie BT (ct./kWh)	6,30	6,80

Application des prix de l'énergie

- Les prix de l'énergie comprennent une période de haut tarif (HT), de 7 h env. à 21 h env., et une période de bas tarif (BT), de 21 h env. à 7 h env. (365 jours sur 365).

Standard de mesure

- Établissement de la courbe de charge atteinte sur un quart d'heure avec un dispositif de lecture à distance pour les clients dont la puissance maximale mesurée sur l'année est supérieure à 100 kW. Les autres clients bénéficient d'un dispositif de mesure de la puissance atteinte sur un quart d'heure.
- Les clients finaux qui font usage de leur droit à accéder librement au réseau et qui sont autorisés au sens de la LApEL/OApEI, un dispositif d'établissement de la courbe de charge doit être prévu (art. 8 OApEI).

Approvisionnement d'urgence

- Les clients sans fournisseur d'énergie (sans contrat valable de fourniture d'énergie) ayant demandé l'accès au réseau sont approvisionnés en urgence par l'exploitant du réseau de La Goule.
- Les coûts liés à l'approvisionnement d'urgence sont répercutés sur le client.

Dispositions complémentaires

- Conditions générales (CG) de La Société des Forces Electriques de La Goule SA
- Conditions générales pour la fourniture d'énergie électrique de La Société des Forces Electriques de La Goule SA (CGF La Goule)
- Prescriptions d'entreprise (PDIE BE/JU/SO/CFF)

La Société des Forces Electriques de La Goule SA peut fixer unilatéralement ses prix conformément aux dispositions légales et aux directives en matière de régulation. **Les ajustements de prix ne requièrent pas la résiliation du contrat.**